



SOMMAIRE

- Actualités en région

- Le coin du jardinier

- Stade BBCH

Actualités du moment

Températures basses, neige et sel de déneigement

Les conditions climatiques du début du mois ont favorisé la pousse des végétaux. Même si la neige des derniers jours a protégé un peu les plantes des températures très froides survenues après l'épisode neigeux, certaines zones balayées par le vent ont été plus exposées. Les dégâts des premières grosses gelées de l'année sont visibles sur certains arbustes, vivaces et rosiers. Pour les conséquences du dernier épisode neigeux, les dégâts ne sont pas encore visibles. Aucune conséquence de l'épandage du sel en vue des déneigements au début du mois de janvier et plus récemment la semaine dernière, n'a été observée pour le moment. A suivre.

Micro-mammifères nuisibles

Les Campagnols

Plusieurs espèces de « rongeurs champêtres » sont redoutées dans les espaces ouverts (prairies, cultures fourragères et porte-graines, cultures fruitières, ornementales et maraîchères,...) en termes d'impacts économiques (pour les productions agricoles) et sanitaires (comme réservoir de parasites et/ou de maladies).

Il existe deux catégories de méthodes de lutttes contre ces nuisibles : des méthodes directes et indirectes. Celles-ci sont présentées dans la **note nationale BSV Campagnol**.

Les Taupes

Des populations de taupes ont été observées sur des pelouses sportives (terrain de foot) ainsi que dans des pelouses d'ornement chez des particuliers. La période de reproduction des taupes a lieu en fin d'hivers/début du printemps. Les stades juvéniles devraient donc apparaître prochainement.

Seuil de nuisibilité :

C'est principalement le critère esthétique propre à chaque site qui détermine le seuil de nuisibilité pour les pelouses d'ornement. Concernant les gazons sportifs, la qualité de jeu est aussi un critère important à prendre en compte. La pose de pièges de type « putanges » peut être envisagée si le seuil de nuisibilité est atteint. Cette technique mécanique est très efficace et permet de limiter l'expansion de ce mammifère. Néanmoins, son utilisation demande un petit apprentissage afin d'être totalement efficace.

Coin du jardinier

Dans le cadre de l'axe 8 du plan **Ecophyto**, un site internet à destination des jardiniers amateurs a été mis en place.

Sur ce site vous trouverez des renseignements (symptômes, biologie, méthodes de lutte...) sur les maladies et ravageurs des plantes potagères, ornementales et fruitières.

Un forum a été ouvert afin de partager vos expériences sur le thème de « jardiner autrement ».



Rendez-vous sur :
www.jardiner-autrement.fr

Mineuse du Marronnier (*Cameraria orhidella*)

Le stade phénologique du marronnier d'Inde : débourrement (9 du code BBCH*). Penser à installer les pièges. Les adultes ne devraient plus tarder à émerger.

Rosiers

Les rosiers sont en cours de débourrement dans la région. Situation saine. Les stades des rosiers sont compris entre 9 et 11 du code BBCH* soit entre le stade bourgeonnement et développement des feuilles. Situation saine. De nombreux bourgeons brûlés par le gel sont visibles.



Dégâts du gel sur jeunes pousses de rosiers
(FREDON de Picardie)

Frelon asiatique (*Vespa velutina*)

Le frelon asiatique, *Vespa velutina*, est officiellement classé comme « danger sanitaire de deuxième catégorie » (Arrêté du 26 décembre 2012, publié au JORF du 28 décembre.)⁽¹⁾

D'autre part, suite à l'arrêté du 22 janvier 2013, l'introduction sur le territoire national de spécimens du frelon à pattes jaunes *Vespa velutina* est interdite.⁽²⁾ (Cf. **BSV ZNA Picardie n°19 - Octobre 2012**)

Organismes nuisibles

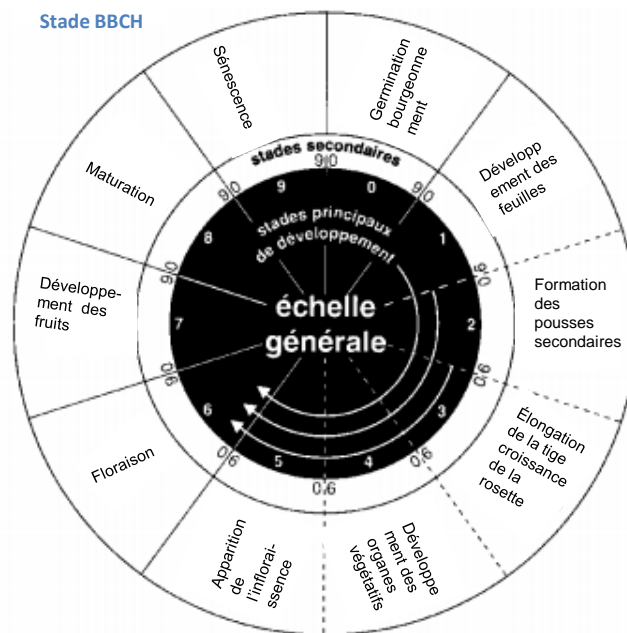
A l'occasion des observations réalisées dans le cadre des réseaux d'épidémiologie de surveillance des cultures mis en place dans le cadre de l'axe 5 du plan Ecophyto, un observateur peut être confronté à une suspicion de présence d'un organisme nuisible (ON) soumis à des mesures de lutte obligatoire (ou « organisme nuisible réglementé », ONR). Détails des 3 types d'ONR dans la **Note nationale signalement ONR**.

Stade BBCH

L'échelle BBCH (**B**iologische **B**undesanstalt, **B**undessortenamt et **C**hemische industrie) est une échelle décimale servant à la codification des stades phénologiques des mono- et dicotylédones.

Le développement de la plante est divisé en 10 stades principaux numérotés de 0 à 9, correspondant au 1^{er} chiffre du stade. Ceci sont eux-mêmes divisés en stades secondaires correspondant au second chiffre du code BBCH.

Stade BBCH



Cécile AUGRAIN

Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie

Tél : 03 22 33 69 55 c.augrain@picardie.chambagri.fr

Juliette LEAUTE

FREDON de Picardie

Tél : 03 22 33 67 16 jleaute.fredonpic@orange.fr

(1) **Frelon asiatique. Danger classé.** *Phytoma* : la santé des végétaux, janvier 2013, n° 660, p. 5 (1 p.)

(2) <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027048139&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>